

Réf: Dossier N° 071107

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAMLAND »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 3 ALLABRA, Lot 100, Ilot
42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 03 février 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 03 février 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAMLAND »

Objet : CREATION DE LOGICIEL

CREATION D'APPLICATION MOBILE

CREATION DE SITE WEB

PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 3 ALLABRA, Lot 100, Ilot 42

Dirigeant(s) : M KOUASSI AMOITA NICOLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00384 du 03/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03940/GTCA/RC/2022 du 03/02/2022

